

AFRICA

international

N°278 Décembre 1994

Que sont
devenus les

"Maliens de Vincennes"?



L'affaire de ces
familles sans abri a
fait grand bruit.
Deux ans plus tard,
nous les avons
retrouvés.

Enquête au bout de l'espoir

■ BIARRITZ

Les adieux de
François Mitterrand
à l'Afrique

Mobutu à l'honneur

ABIDJAN

Des vedettes d'Afrique et
des Caraïbes célèbrent la
nuit des trophées "Africar
Music Awards"

Mode :



les débuts prometteurs de
Fatim Djim

■ HAITI Titid a-t-il gagné au change ?

Depuis son retour, la perplexité
est totale.

■ TEMOIGNAGE

Cotonou-Abidjan par
le bus, quelle galère !

■ EDITION

"L'Harmattan" fait-il
signer des contrats
d'esclavagistes ?

Israël-Afrique : Les affaires reprennent

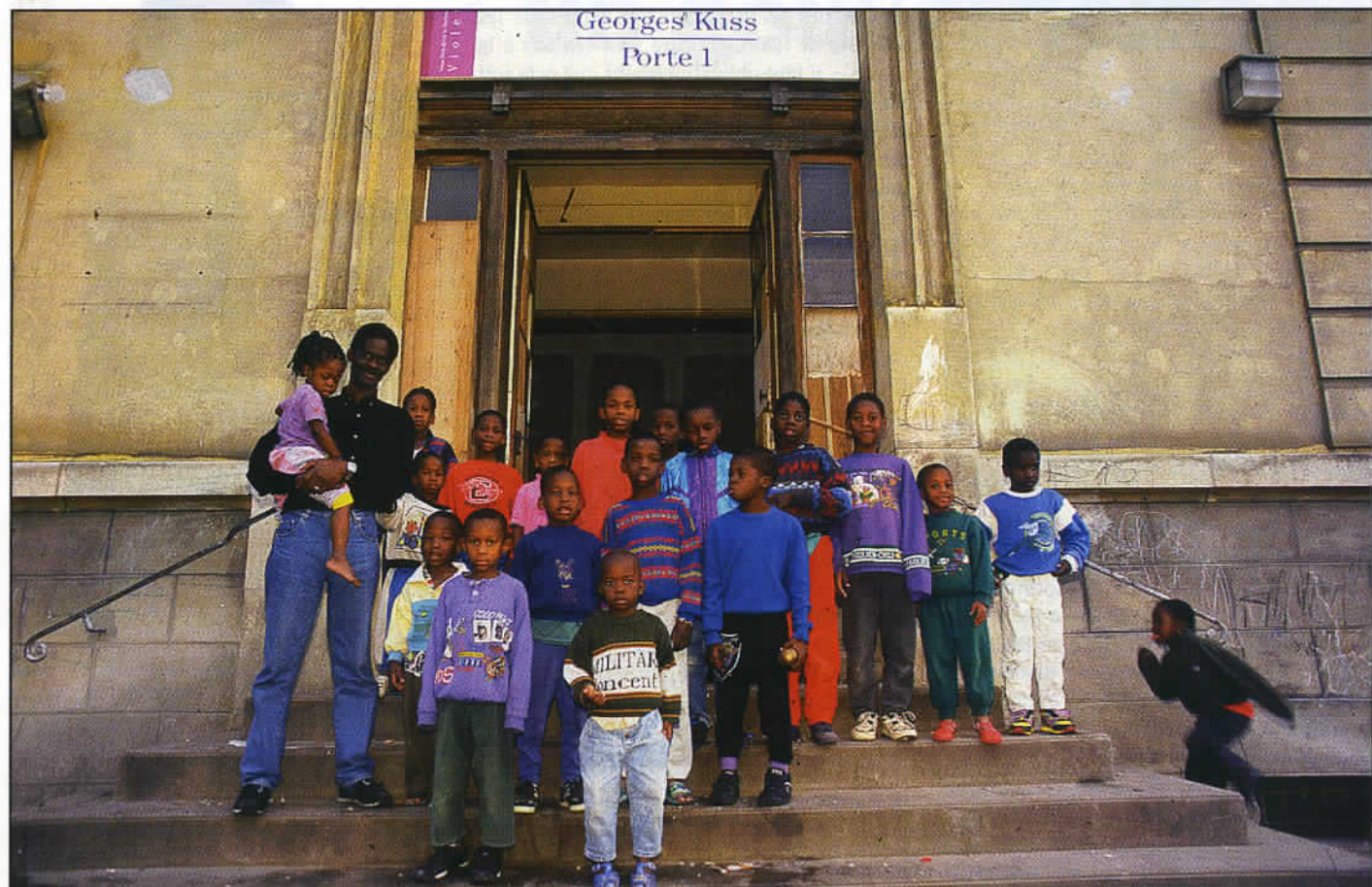


Pascal Lissouba (Congo)
et Shimon Perez (Israël)

M 3385 - 278 - 22,00 F



L'affaire avait occupé les médias pendant de longues semaines, Deux ans plus tard, nous les avons retrouvés...



Amara Soukouna, délégué des familles de Limeil-Brevannes, dans la grande banlieue parisienne. Deux ans après le fameux siège de l'Esplanade de Vincennes, 117 personnes vivent toujours dans une alle désaffectée de l'hôpital Emile Roux.

Que sont devenus les "Maliens de Vincennes" ?

Ils se sont rappelés, récemment, au souvenir du public par un rassemblement devant l'Hôtel de Ville de Paris. Sur les 237 familles africaines qui, il y a deux ans, occupèrent l'esplanade du Château de Vincennes après des expulsions abusives, 115 familles ne sont toujours pas relogées.

... par Philippe BLANCHOT & Karim BELAL ...

Un toit, c'est un droit, Chirakibailléle", scandait la centaine de manifestants, afin d'obtenir des logements "décentes et définitifs". Puis une délégation conduite par Serinté Konté, président de l'association "Bail & Clefs"*, a été reçue par l'adjoint du préfet de région, Christian Vitton. Le cas très médiatisé de ces Africains, baptisés les "Maliens de Vincennes", est devenu le symbole d'une faillite : celle de la politique du logement en région parisienne ; à Paris en 1992, 118 000 logements étaient vacants, 70 000 demandes d'habitation à loyer modéré (HLM) en attente, mais seulement 1 900 logements sociaux construits et environ 700 attribués. Tout a commencé le mercredi 20 mai 1992, quand huit familles maliennes expulsées (appartements repris par le propriétaire ou bâtiments détruits) de leurs logements parisiens, décident de "squatter" un immeuble

avant de retomber dans l'oubli.

vide pour cause d'insalubrité à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Le 21 mai, Louis Bayeurte, maire communiste de la ville, juge que la responsabilité de cette situation incombe à la mairie de Paris et convainc alors les familles de s'installer, sur l'esplanade du château de Vincennes (Cours des Maréchaux) qui dépend du XIII^{ème} arrondissement de la capitale. Très vite, d'autres familles expulsées ou en attente de logements se joignent aux premières. Toutes se sentent fortes des exemples de la place de la Réunion (1990) et du quai de la Gare (1991). Là-bas, toutes les familles en lutte avaient fini par être relogées.

Le 24 mai, la population de l'esplanade atteint 125 familles. Ni l'intransigeance du préfet de police, Pierre Verbrugghe, ni les affrontements répétés avec les forces de l'ordre ne viennent à bout de leur détermination. Abrisés sous un campement de fortune, elles bénéficient de l'appui d'un comité de soutien, composé d'une quarantaine d'associations et de personnalités diverses : l'Abbé Pierre, l'homme le plus populaire de France, les artistes Jacques Higelin, Claude Nougaro, Xalam, Touré Kunda...

Dès les premiers jours de l'occupation, le Malien Makan Sidibé devient le porte-parole des familles. Employé à la mairie de Pantin, il est aussi militant du parti communiste, du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples (MRAP) et président du Conseil des Maliens de France (CMF).

Le 9 juin, à la demande de la mairie de Paris, une ordonnance d'expulsion est rendue par le tribunal administratif. Fin juillet, la population du campement est évaluée à 271 familles, soit environ 1500 personnes. Elle est composée de 72% de Maliens, 12% de Sénégalais, 9% de Guinéens et Gambiens, et 7% de Mauritanais. Tous sont en situation administrative régulière et disposent d'un revenu fixe (salaire + allocations diverses). Il n'empêche que 85% d'entre-eux occupaient des logements d'une surface inférieure à 5 m² par habitant.

Dans le courant de l'été, des hébergements provisoires sont proposés par le ministère du logement (réquisitions d'immeubles vides...) et la ville de Paris. Mais ces offres sont rejetées; situées dans de trop lointaines banlieues, elles ne sont pas adaptées pour les éboueurs et autres personnels d'entretien qui commencent le travail pour la plupart à cinq heures du matin.

Dans la nuit du 3 au 4 septembre, Makan Sidibé (CMF) et Christian Sautter (préfet de



Rassemblement devant l'Hôtel de ville de Paris, le 29 octobre.

région) élaborent un protocole d'accord qui prévoit l'hébergement en urgence des sans-abri et un relogement échelonné sur un an pour les mal-logés qui sont classés par catégorie: première urgence 26% des familles; très mal logées 27%; mal logées 36% et situation à suivre 11%. A partir du 4 septembre, 35 familles, dont "14 n'appartiennent pas à la catégorie des sans-abri et ne

campent même pas sur l'esplanade", partent pour Rambouillet (Yvelines), Fontenay-sous-Bois... Ce départ et la signature du protocole d'accord sont vécus comme une trahison par le reste de la communauté qui souhaite un règlement global de l'affaire; ils ont pour conséquence, le désaveu de Makan Sidibé et du CMF. Serinté Konté, l'un des chefs de famille présents depuis le début de l'affaire, est élu responsable des délégués qui désormais représentent la communauté. Leur première décision est d'annuler le protocole d'accord et de demander la réouverture des négociations avec les pouvoirs publics. Le préfet de région s'enferme alors dans un mutisme quasi-total et ne reconnaît plus que la présence de 40 familles sur l'esplanade. Dans le même temps, la communauté procède à un recensement qui permet de dénombrer 237 familles représentant 1424 personnes dont 960 enfants.

Après une période de tension et de découragement, une manifestation est organisée le 10 octobre, à l'appel de plusieurs associations, notamment Droit au Logement et de mouvements d'extrême-gauche (LCR, ...). Elle a lieu cinq jours après le rassemblement de protestations des sympathisants du FN. Peu après, Jacques Vergès est choisi par les délégués de la communauté pour assurer la défense des familles. Ce qu'il accepte de faire gracieusement. Ce choix a pour conséquence une rupture avec plusieurs associations entre-autres, Emmaüs et D.A.L.



Une des douze familles hébergées à l'Hôtel de Bourgogne. Cette mère et ses six enfants se partagent une chambre de 15 m²

“Ma famille a été embarquée à mon insu”

Africa International : Quelle était votre situation avant d'arriver sur l'esplanade de Vincennes ?

Serinté Konté : Je n'ai pas assisté aux événements de Fontenay-sous-Bois, mais j'étais présent le premier jour de l'occupation de l'esplanade. Avant, j'étais célibataire et je vivais dans un foyer de travailleurs du 20^e arrondissement, interdit aux couples. Ma femme se trouvait alors en Afrique. En 1983, j'avais déjà déposé une demande de logement à la mairie du 20^e pour ne plus vivre seul et bénéficier du regroupement familial. Après enquête, la mairie a jugé que je n'étais pas prioritaire. Mon dossier était classé. Pour faciliter l'aboutissement de ma demande de logement, ma femme est arrivée en 1986. Ne pouvant plus rester dans le foyer, nous avons loué une chambre dans un hôtel meublé à Belleville pour 2500 F par mois. Jusqu'au jour où tous les occupants furent expulsés.

Ensuite, un ami, chauffeur de taxi, nous a hébergés dans son deux pièces pendant un mois à Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Puis nous avons trouvé un studio de 12 m² situé dans le 11^e avec un bail d'une durée présumée de 6 ans. Quand j'ai eu deux enfants, ça allait mal car il n'y avait vraiment pas assez d'espace et le bâtiment, tous les jours, menaçait de tomber le lendemain. Du jour au lendemain, le propriétaire a tenté de nous expulser pour, disait-il, y reloger un frère alors que le bâtiment était en attente de démolition. J'ai entamé alors une procédure judiciaire et j'ai pris un avocat. L'assignation dont nous faisons l'objet n'était pas conforme. C'est alors que nous sommes partis pour l'esplanade de Vincennes; à cette époque, ma femme attendait un troisième enfant.

● **Votre situation était-elle exceptionnelle en comparaison de celle des autres familles qui bivouaquaient Cours des Maréchaux ?**

S.K. : Non. Sur place je me suis aperçu que certaines familles attendaient un logement social depuis 15 ans, même pour celles dont l'un des parents travaillaient pour la ville de Paris. Après étude des dossiers, plusieurs familles entraient dans la catégorie des sans-abri, d'autres vivaient comme moi en hôtel meublé sans possibilité de cuisiner. Ce type d'hébergement nous coûtait cher, et ne nous permettait même pas d'avoir des quittances valables.

● **A quelle date êtes-vous arrivé en France ?**

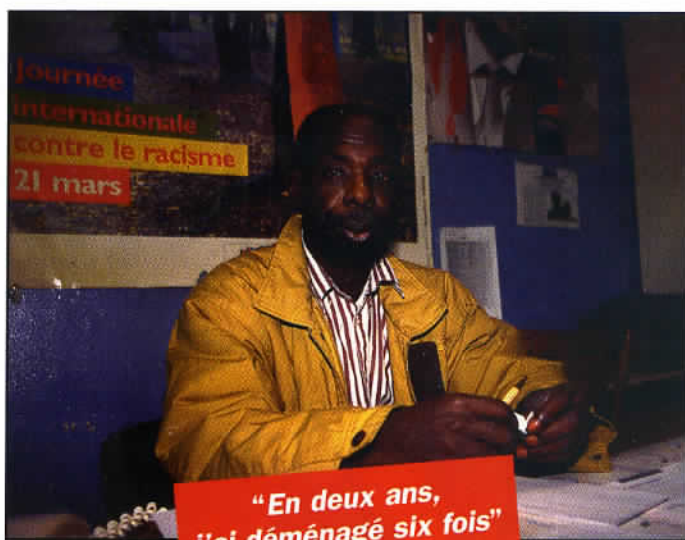
S.K. : Je suis arrivé en 1980, époque à laquelle j'étais maçon dans une entreprise du bâtiment. Malheureusement, elle a fait faillite en 1986 et je me suis retrouvé au chômage. Pendant quatre ans, j'ai travaillé comme intérimaire dans la maçonnerie.

● **Qu'avez-vous fait par la suite ?**

S.K. : J'ai suivi plusieurs formations dans le domaine agricole et puis j'ai pensé mettre en application mes connaissances en Afrique sahélienne. Les agriculteurs y sont confrontés depuis longtemps aux problèmes posés par la sécheresse. Pendant mes vacances au Mali en 1990, j'en ai profité pour réaliser une étude de marché. Mon objectif était de créer une entreprise de forage hydraulique et d'irrigation. Par ailleurs, mon expérience de la maçonnerie m'a incité à développer une unité de construction.

● **Votre projet était donc de rentrer au pays ?**

S.K. : A l'époque, nous étions, avec ma femme et mes enfants, dans



“En deux ans, j'ai déménagé six fois”
Serinté Konté (40 ans) est, comme président de l'association «Bail & Clefs», au cœur du combat depuis le début de l'affaire.

une situation dramatique en matière de logement. On ne pouvait pas continuer à vivre comme ça. Ma femme était d'accord pour rentrer au Mali, dans la région de Kayes, car elle se trouvait confrontée aux problèmes du quotidien, principalement à cause de l'exiguïté et l'inconfort de notre studio. Mais depuis l'affaire de Vincennes et ma nomination à la présidence de l'association «Bail & Clefs», ce projet est reporté.

● **Quelle est aujourd'hui votre situation professionnelle ?**

S.K. : Je travaille dans une entreprise de nettoyage en tant que chauffeur-livreur.

● **Quel a été votre parcours depuis le 29 octobre 1992 ?**

S.K. : Le 29 octobre a été une journée de galère. J'ai dû rester sur le campement pour coordonner les départs et m'occuper des douze familles dont les pères étaient au travail. Ma femme, alors

enceinte de 8 mois, et mes deux enfants ont été embar-

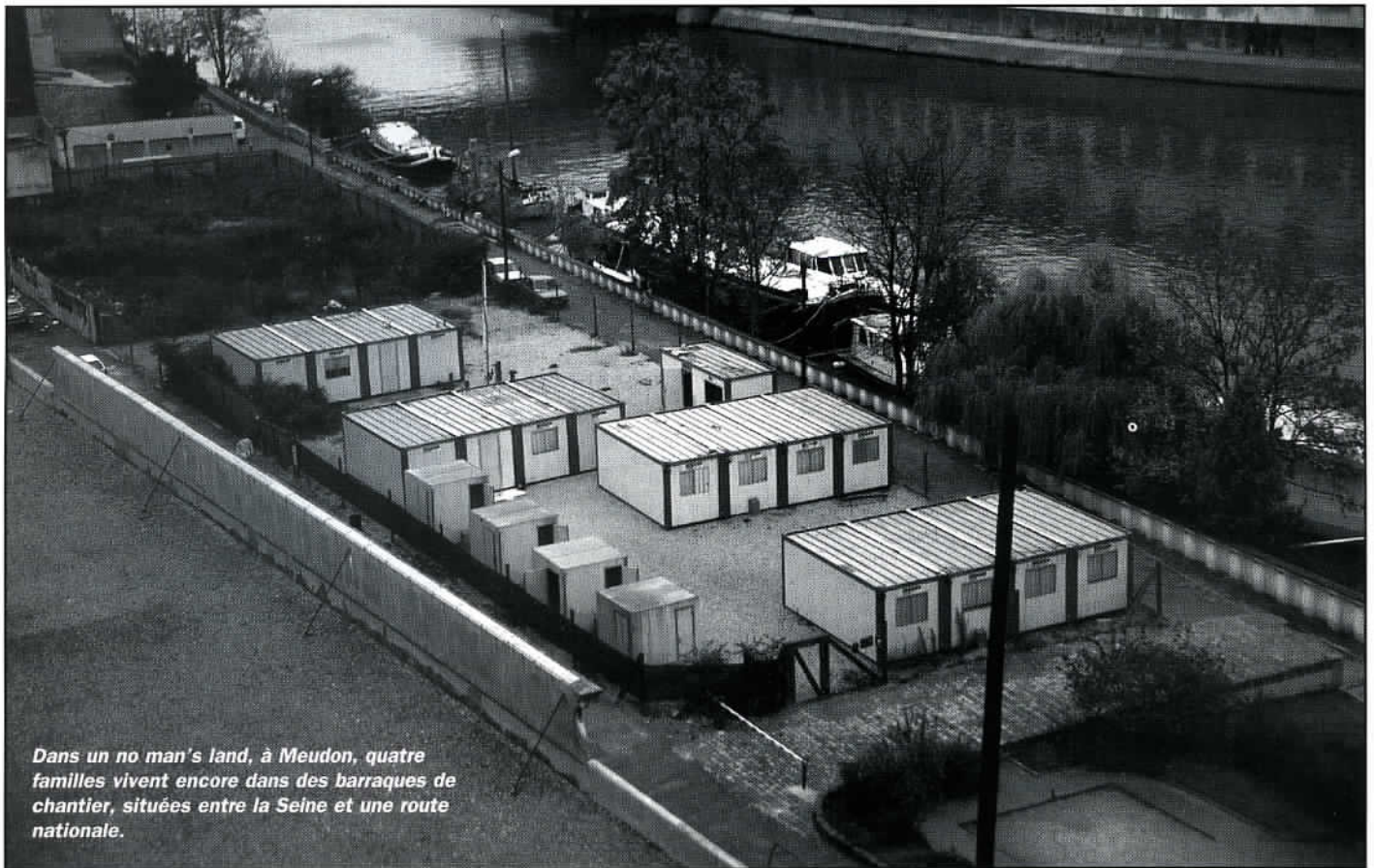
qués à mon insu par la police avec dix autres familles. Je suis resté trois jours sans nouvelles. Après des recherches à la préfecture de Paris, j'ai appris qu'ils étaient dans un foyer, 66 rue de Crimée, Paris, 19^e. Dans ce foyer, la présence des hommes était interdite et il fallait quitter les chambres de 6 à 21 heures! J'ai difficilement obtenu le droit de visite par la préfecture. Quant à nous, les pères de famille, nous nous sommes retrouvés dans un foyer pour sans domicile fixe (SDF) appelé Nicolas Flamel, à Paris 13^e. Le 18 novembre, ma femme a accouché alors que j'étais à Strasbourg au Parlement européen pour défendre notre cause. Nous avons habité successivement deux hôtels dans le 17^eme; le premier n'avait même pas de chauffage. Nous nous sommes retrouvés ensuite à l'hôtel Amelot dans le 11^eme où nous avions deux chambres, non prises en charge par la préfecture, puis à l'hôtel Bourgogne, à cinq dans une chambre payée par la préfecture.

● **Où vivez-vous aujourd'hui ?**

S.K. : Je vis actuellement avec ma famille dans un logement dit «Passerelle» situé 4 rue Rondelet, Paris 12^eme. Nous habitons un trois pièces de 53 m² pour lequel nous payons 2 500 F par mois, plus 1600F de charges. Le bâtiment qui appartenait à l'hôpital St-Maurice a été réquisitionné à l'époque par le ministre du logement. Il est géré par la Sonacotra et accueille également 7 autres familles de Vincennes.

● **Votre fonction de président de «Bail & Clefs» a-t-elle accéléré votre relogement ?**

S.K. : Pas du tout. D'ailleurs lorsqu'on m'a proposé le logement que j'occupe actuellement avec ma famille, j'ai décidé de réunir une assemblée générale au Conseil des associations des immigrés de France, siégeant 46, rue de Montreuil à Paris 11^e, pour définir une position commune. Certains me déconseillaient d'accepter, craignant que je ne les abandonne. Et d'autres me suggéraient le contraire, redoutant une suspension générale des propositions de relogement. Ce à quoi j'ai répondu que mon devoir m'imposait de poursuivre le combat tant que toutes les familles n'auront pas été relogées; quelle que soit ma situation. Un vote a été organisé. La majorité a décidé que je devais souscrire à cette offre formulée par le ministère du logement. ■



Dans un no man's land, à Meudon, quatre familles vivent encore dans des baraques de chantier, situées entre la Seine et une route nationale.

Jeudi 29 octobre, une semaine après la date initialement prévue par le gouvernement, 10 compagnies de C.R.S. et 5 escadrons de gendarmes mobiles (1200 hommes) encerclent le campement dès 5 heures du matin. A 6 heures, l'expulsion des familles peut commencer. A 7 heures, l'avocat Jacques Vergès, arrivé entre-temps et tenu à l'écart, évoque une "rafle" perpétrée par les forces de l'ordre. Des cars démarrent à intervalles réguliers et emmènent les Africains vers une douzaine de destinations dans Paris (22 points d'hébergement) et 5 départements d'Ile-de-France. Les familles sont conduites dans des "logements" lorsqu'ils existent : centres d'accueils, foyers Sonacotra, hôtels, hôpitaux, cabanes de chantier de type Algéco. Vers 11 heures, tout est quasiment terminé. Des pères de familles, partis tôt le matin, rentrent de leur travail, ne comprennent rien à la situation et sont refoulés par les policiers. A 17 heures, l'esplanade est évacuée, la place est nette ! Marie-Noëlle Lienemann, alors ministre du logement, Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration, Christian Sautter, préfet de région, et Pierre Verbrugghe, préfet de police, parlent d'une évacuation à but "humanitaire".

Dans la soirée du 30 octobre, un mini-campement d'environ 70 personnes s'est reconstitué, rue Lamarck (XVIII^{ème}).

Le 12 novembre, les statuts de l'association

"Bail & Clefs" présidée par Serinté Konté, sont déposés à la préfecture de Paris.

Vendredi 13 novembre, plusieurs associations, parmi lesquelles Emmaüs, Médecins du monde et la Ligue des droits de l'homme, organisent une veillée de protestation devant l'Assemblée nationale.

Deux ans après, nous avons retrouvé quelques familles représentatives des différents types d'hébergement, qualifiés de solutions provisoires au moment de l'évacuation de Vincennes. Aujourd'hui, 99 familles sur les 237 sont relogées définitivement à Paris et dans les Yvelines ; à Elancourt, Guyancourt, Plaisir, Poissy, Sartrouville, Trappes. Vingt-et-une personnes habitent des logements dits "passerelle", situés à Paris : 8 familles rue Rondelet, 8 familles rue de Bercy (Bâtiment S.N.C.F., géré par la Sonacotra), 2 familles rue St-Denis, 2 familles avenue Jean Jaurès et une famille rue du Moulin-vert. Dans la même catégorie de logement, une famille demeure à Poissy (78) et une autre au Plessis-Trévise (94). Tandis que 115 sont toujours en situation précaire, installées dans du provisoire qui dure... 31 familles sont hébergées dans des hôtels parisiens, 57 dans des bâtiments désaffectés d'hôpitaux en banlieue, 22 dans des baraques de chantier (type Algéco) et 5 en foyers d'accueil ou "espace de vie" (bureaux non aménagés en vue d'être habités).

Certains se sont émus, en France, que des familles dont les membres ont participé au développement du pays soient traitées avec aussi peu de gratitude. Dans les années 1960, le besoin de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci a fait venir d'Afrique francophone par bateaux entiers des célibataires que l'on destinait à l'exercice d'emplois subalternes. Puis à partir de 1976, on a favorisé le regroupement familial en feignant d'ignorer que se poserait tôt ou tard le problème de la polygamie et plus largement celui de l'intégration. En outre, les conditions de logement que l'on réservait à cette population ne pouvait aboutir qu'à une "ghettoïsation".

Dans l'affaire des Africains de Vincennes, la mairie de Paris, l'une des plus riches métropoles mondiales, se révèle incapable de donner un toit à ceux qui assurent sa propreté depuis bientôt 30 ans. Elle se réfugie derrière le bon ordre des attributions de logements qui est appliqué de manière sélective. Par ailleurs, il est inconcevable que les gouvernements successifs de la 4^{ème} puissance économique et commerciale du monde ne puissent reloger 115 familles. En l'occurrence, il a semblé urgent de ne rien faire. Ou si peu : depuis le 29 octobre 1992, 122 familles sur 237 ont été relogées décemment. A ce rythme, il faudra encore deux ans pour que toutes les familles retrouvent un bail et des clés ! ●

REPERES

20 mai 1992 : 8 familles maliennes squattent un immeuble insalubre à Fontenay-sous-Bois...

21 mai : Premier jour de l'occupation de l'esplanade du château de Vincennes...

26 mai : Visite de Marie-Noëlle

Lienemann (ministre du logement et du cadre de vie) et bouclage du campement par les CRS...

9 juin : Ordonnance d'expulsion rendue par le tribunal administratif de Paris...

14 juillet : L'Abbé Pierre refuse sa Légion d'Honneur par solidarité...

2 septembre : Réunion entre le Conseil des Maliens de France et plusieurs ambassadeurs africains à la Cartoucherie de Vincennes...

3/4 septembre : Réunion entre le C.M.F. et les autorités préfectorales - Hébergement en «urgence» de 35 familles (18 le 4 septembre et 17 le 9 septembre dont 3 sont revenues le jour même)...

6 septembre : Assemblée générale des familles sur l'esplanade...

7 septembre : Rupture entre le conseil des familles et Makan Sidibé (C.M.F.) signifiée à l'intéressé et au préfet de région par courriers recommandés...

8 septembre : Signature du protocole d'accord...

9 septembre : Serinté Konté est élu responsable du conseil des familles...

13 septembre : Auto-recensement de la communauté...

5 octobre : Manifestation du Front National contre les «Maliens de Vincennes»...

10 octobre : Manifestation de soutien (Vincennes-Nation) organisée par plusieurs associations et divers mouvements d'extrême gauche...

22 octobre : Première date prévue pour l'évacuation de l'esplanade. Expulsion reportée pour raison «médiatique»: la collecte «du riz pour la Somalie» organisée le jour même dans les écoles, à l'initiative de Bernard Kouchner (ministre de la santé et de l'action humanitaire)...

26 octobre : Maître Jacques Vergès est choisi pour assurer la défense des familles...

29 octobre : Dispersion des 237 familles et destruction du campement...

3 novembre : Réception à Matignon par Marie-Laurence Pitois-Pujade, conseillère de Pierre Bérégovoy, chargée des questions sociales...

12 novembre : Dépôt des statuts de l'association «Bail & Clefs», présidée par Serinté Konté...

13 novembre : Veillée de soutien devant l'Assemblée nationale...

20 novembre : Occupation de l'hôpital St-Antoine et tentative de campement avortée dans un square situé à proximité...

13 mars 93 : Dernière réunion avec le représentant du gouvernement socialiste, Christian Sautter (préfet de région)...

4 mai 94 : Rassemblement organisé par plusieurs syndicats et associations devant le ministère du logement à la grande arche de la Défense. Première réunion, un an après sa nomination, avec le chef de cabinet du ministre et son conseiller technique, M. Scemama...



Bah Sako, 60 ans.

Eboueur à la ville de Paris depuis 1966, année de son arrivée en France.

“J’occupais un 2 pièces avec ma femme et mes 7 enfant dans le 3ème arrondissement de Paris depuis 1980. Je payais 2 000F par mois. Son état général était tellement dégradé qu’il a été reconnu inhabitable par la commission des logements insalubres de Paris. Enfin, il a été déclaré interdit à l’habitation de jour comme de nuit par arrêté préfectoral. Ma première demande auprès des offices HLM remonte à 1982 et je l’ai renouvelée chaque année. Mon statut d’employé de la ville de Paris ne m’a pas aidé, car les offres de logement qui m’ont été proposées se trouvaient trop éloignées de mon lieu de travail, compte tenu de l’heure à laquelle je commence le travail : cinq heures du matin. En mai 1992, le propriétaire de mon domicile voulait le récupérer. C’est alors que nous avons été expulsés. Puis les hasards de notre errance nous ont conduits à occuper avec 7 autres familles maliennes, un immeuble vide à Fontenay-sous-Bois. Le 20 mai, Louis Bayeurte, maire de la commune, après nous avoir fait expulser par les forces de l’ordre, nous a ensuite transféré sur l’esplanade. Il s’en est suivi 5 mois pénibles d’expectative. Le 29 octobre 1992, après l’évacuation de Vincennes, ma famille et moi avons été conduits ici, à Limeil-Brevannes où nous disposons de 2 pièces pour 9 personnes. Nous sommes installés dans du provisoire qui 2 ans après, dure toujours.”



nous coûtait 2 100F par mois. Au moment des manifestations des mal-logés et sans-abri à la place de la Réunion et au quai de la Gare, malgré les incitations de mon épouse, j'avais refusé de rejoindre les familles en lutte. Le 21 mai 1992, un ami puis ma femme m'ont appelé pour me dire: "c'est le moment ou jamais". J'ai finalement décidé de m'associer à mes compatriotes de l'esplanade et de quitter définitivement mon domicile.

● **Quelle est votre profession ?**

A.S. : Je travaille dans une entreprise de nettoyage depuis 10 ans comme laveur de vitres.

● **Aviez-vous fait une demande de HLM à la ville de Paris ?**

A.S. : Oui, à la mairie du 18^e depuis plusieurs années, mais elle n'a jamais abouti. De toute façon, ils se fichent de nous. Pour d'autres, ça va plus vite, en une année ou deux, ils ont leur appartement. Moi, je connais des familles africaines qui attendent depuis 17 ans.

Le matin du 29 octobre, j'étais déjà parti à mon travail dans le 9^eme. Un ami m'a téléphoné pour me prévenir du «nettoyage», entrepris cours des Maréchaux. Dès que j'ai appris la nouvelle, sans même prévenir mon chef de service, je suis rentré à toute vitesse au campement. J'ai été effrayé par le nombre de CRS. Ils m'ont empêché de rejoindre ma famille qui attendait dans un véhicule. Nous étions 12 retardataires dans ma situation. Après avoir été informé du lieu de destination de ma famille, je suis allé la retrouver à Limeil-Brévannes par le RER (train rapide de banlieue). J'ai appris par la suite que des fourgons de police escortés par des motards de la gendarmerie l'avait transportée jusqu'à l'hôpital Emile Roux. En arrivant ici, des femmes déçues de ce qu'on leur proposait et réticentes à l'idée de rester ont été brutalisées. Vous voyez bien ici que tout est pourri !

● **Depuis, des travaux de réfection ont-ils été réalisés ?**

A.S. : Non ! Au début, pour protester, on campait dehors. Après une visite du préfet du Val-de-Marne, l'administration s'est résignée à l'exécution de quelques travaux, tels que monter des cloisons et réparer les sanitaires collectifs. Ce qui a pris un mois.

● **Comment ont été attribuées les chambres dans cette aile désaffectée de l'hôpital ?**

A.S. : Justement, c'est un problème. Au début, mes deux femmes étaient obligées de coucher dans la même pièce. Par la suite, on m'a accordé une seconde pièce car il s'en libère à chaque fois qu'une famille est relogée; 16 à ce jour.

● **Combien de familles polygames sont présentes à Limeil ?**

A.S. : Ici, nous avons recensé une famille avec 3 femmes, 5 familles avec 2. Les 14 autres ne comptent qu'une seule épouse en France.

● **Vos enfants sont-ils de la même mère ?**

A.S. : Non, ma première femme a mis au monde 5 enfants et la seconde, deux.

● **Payez-vous un loyer ?**

A.S. : Non, contrairement à Nanterre, on nous demande rien ici.

● **Quelles sont vos perspectives d'avenir ?**

A.S. : Lors de la dernière réunion avec le préfet de région, il a été évoqué la difficulté de reloger des familles nombreuses (6-7 enfants). Pour ma part, je ne demande pas l'impossible, à savoir une pièce par personne. Je me contenterai d'un F5. La solution idéale serait un pavillon en grande banlieue.

● **Combien pouvez-vous mettre dans un loyer mensuel ?**

A.S. : 2 500 à 3 000F par mois. N'oubliez pas que je suis chef de famille. Je touche 7 784 F (778 400 F CFA) d'allocations familiales par mois et 6000F (600 000 F CFA) de salaire.

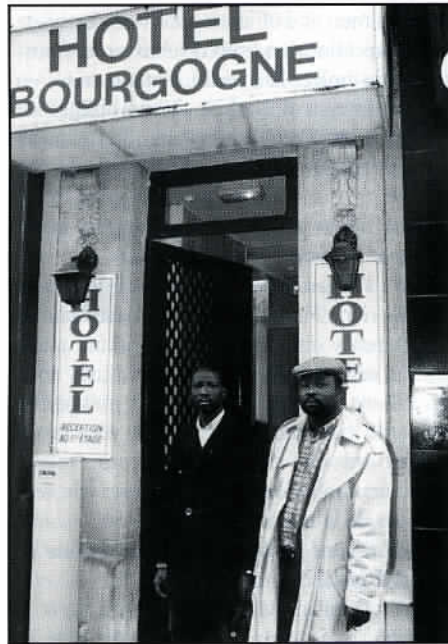
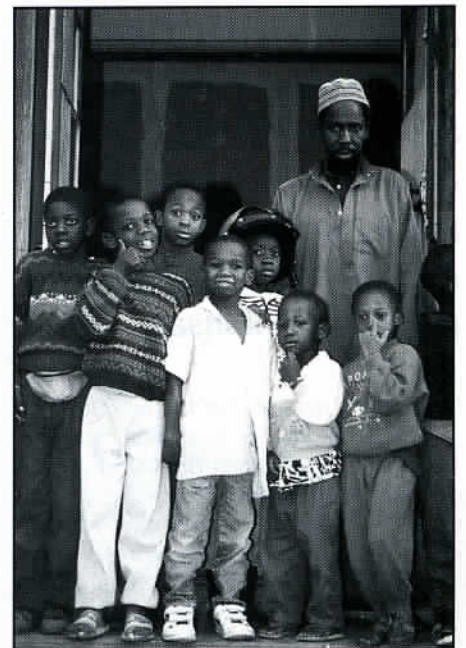
● **Vos enfants sont-ils tous scolarisés ?**

A.S. : Oui, depuis cette année, mais les petits vont toujours à la maternelle dans le 18^eme et cela pose de graves problèmes de transport. A Limeil, il n'y a pas de place pour eux.

● **Pourquoi avoir tant d'enfants dans de telles conditions ?**

A.S. : C'est aussi ce que nous a demandé le préfet. Mais nous les Africains, notre capital, notre produit, notre matière première, ce sont les enfants. Vous voyez, moi mon père au Mali, il a au moins 15 gosses. Chaque enfant en âge de travailler envoie 1 000 F/mois à ses parents. C'est notre système de retraite à nous. Quand on a l'âge de marcher avec une canne, ce sont eux qui nous défendent ! ■

Au premier rang des victimes de cette situation précaire depuis deux ans, les enfants. A Limeil-Brevannes, il sont scolarisés loin de leur "logements" et risquent, plusieurs fois par jour, d'être renversés par les nombreux véhicules qui traversent la cour de l'hôpital.



Fodié Sissoko, au premier plan, est délégué des familles de l'hôtel de Bourgogne. Eboueur à la Ville de Paris, il a déposé sa première demande de logement social en 1978...

"Tous les matins, mes enfants font 50 km pour aller à l'école"

Amara Soukouna, 46 ans, en France depuis le 18 mars 1966, est délégué des familles de Limeil-Brévannes

Africa International : Où habitez-vous avant d'arriver sur l'esplanade du château de Vincennes ?

Amara Soukouna : Depuis 9 ans, j'habitais rue de Berry, Paris 18^eme, dans un appartement trop petit pour ma famille et moi. Nous avions un studio de 20 m² seulement qui